



Au Conseil communal de Cossonay

Commission des finances

Cossonay, le 14 mai 2009

Rapport de la Commission des finances sur les comptes de l'année 2008

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 39 du Règlement du 26 mars 2007 du Conseil communal, la Commission des finances rapporte d'office sur les comptes.

La commission s'est réunie le 7 mai pour l'examen des comptes. Elle remercie Messieurs Georges Rime, Syndic, et Bernard Augsburger, Boursier, pour leur présentation claire et détaillée ainsi que les renseignements utiles et complets fournis lors de la séance, ainsi que par échanges de mails. Elle a pris note que pour la 1^{ère} fois, l'examen des comptes fait l'objet d'un rapport de la Municipalité et non plus d'un préavis municipal.

La rédaction du rapport a eu lieu lors d'une seconde séance, le 14 mai 2009.

Comptes 2008

- **Bilan**

Durant l'exercice, le capital a augmenté de **CHF 304'513.16** représentant le bénéfice de l'exercice après amortissements prévus au budget et après amortissements supplémentaires. Le capital au 31 décembre 2008 se monte à **CHF 672'298.25**. La Commission se plait à relever la prudence de nos Autorités en augmentant le capital, afin de pouvoir pallier éventuellement à un exercice plus difficile.

La commission rappelle que la fiduciaire Fibexa S.A. a vérifié les 4 et 5 mai derniers, de manière concise, les comptes arrêtés au 31.12.2008 selon son mandat et conformément aux directives du Département des Institutions et des relations extérieures édictées en janvier 2004. La commission n'a donc pas procédé à des

contrôles ou pointages supplémentaires et a pris connaissance du rapport de Fibexa comprenant 41 pages.

- **Compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation présente une amélioration du résultat 2008 par rapport au budget de **CHF 1'786'601.91**. Les différences les plus importantes proviennent de rentrées plus importantes que prévues, soit :

- Impôts personnes physiques d'environ CHF 543'000.00
- Impôts successions et donations d'environ CHF 120'000.00
- Décompte final de péréquation 2007 d'environ CHF 408'000.00

et de charges plus faibles que prévues, soit :

- Diminution des charges liées à l'enseignement d'environ CHF 177'000.00.

- **Amortissements 2008**

La Municipalité a procédé aux amortissements supplémentaires explicités dans le préavis, ce qui permet de liquider plusieurs investissements liés aux objets suivants : Plan de Quartier Les Terrailles et Réfection complète du bas de la Route de Morges.

- **Evolution des fonds de réserve**

La commission rappelle qu'il s'agit de fonds comptables qui représentent une provision pour de futures dépenses et précise que le fonds (contrairement aux autres) de **CHF 408'241.08** affecté à la réserve pour investissements futurs peut être employé pour tout type d'investissement.

Analyses diverses

Les indicateurs appellent les remarques suivantes :

- Les estimations de rentrées fiscales du canton sont désormais en bonne concordance avec les perceptions. La période de transition entre l'ancien et le nouveau régime fiscal est donc achevée.
- Les **ratios** standards issus de l'analyse des résultats apparaissent comme bons ou moyens. Le ratio de la capacité de financement de l'endettement est stable et se trouve juste dans la zone considérée comme bonne. Nous relevons la baisse de la quotité d'intérêts qui a passée de 4.93 % en 2007 à 3.41 % en 2008. Ceci est réalisé grâce à la baisse des taux d'intérêts, étant donné que la dette est restée quasiment stable. D'autre part, le nouveau ratio mesurant l'endettement brut est considéré de bon ; en effet, en tenant compte uniquement des dettes

communales (en excluant donc la part liée aux écoles), ce ratio descend en-dessous de 100 %, soit 76.74 %.

- **La valeur du point d'impôt par habitant** augmente pour passer de 25.86 en 2007 à **28.06** en 2008, ce qui est réjouissant puisque cela permet à notre Commune d'encaisser des impôts supérieurs au budget, sans oublier le nombre d'habitants qui progresse.
- **Les emprunts à moyen et long terme** restent assez stable par rapport à 2007 ; par contre, en y regardant de plus près, la diminution des dettes liées aux écoles compense l'augmentation des dettes communales.

Bilan au 31.12.2008

Les postes transitoires représentent des montants très importants ; du côté des actifs, nous retrouvons plusieurs fois l'Etat aussi bien pour des impôts que pour la péréquation, ainsi que l'Asicope avec un solde en notre faveur de CHF 1'789'910.55 ; du côté des passifs, on retrouve également l'Asicope pour un montant de CHF 1'583'329.55

Le compte 9111.47 **Parking des Chavannes** comprend notamment l'avance initiale de CHF 25'000.00 de la Commune à titre de fonds de roulement. Les modalités de remboursement ne sont pas encore définies et la Commission encourage la Municipalité à protocoler un remboursement ou faire signer une reconnaissance de dettes au gérant de ce poste.

L'endettement au 31.12.2008 représente le 68,7 % de la capacité maximale définie dans le plafond d'endettement pour la législature en cours, comme le relève la fiduciaire dans son rapport.

Comptes de fonctionnement

La commission salue l'initiative de mettre les commentaires directement au dessous du compte, ce qui améliore notablement la lecture de ce document.

- **110.3185.1 Honoraires divers (avocat, etc.) – page 2**

Vu les expériences faites, la Commune vient de contracter une assurance juridique.

- **210.3301 Impôts – page 5**

Ce poste est en réalité une perte sur débiteurs répartie environ à 25 % sur les sociétés et 75 % sur les personnes physiques.

- **350.4271.1 Loyers bâtiments locatifs – page 8**

En 2008, la Commune n'encaisse plus de loyer de la part du Tribunal.

- **351 Bâtiment Placette 13 – page 8**

Les baux de cet immeuble sont nets, charges comprises, tout comme l'appartement sis au PAM 3. Nous encourageons la Municipalité à examiner l'opportunité de modifier les baux et d'avoir un principe de loyer brut + charges, comme c'est le cas pour les autres immeubles communaux d'habitation.

- **355 Bâtiment du Funiculaire – page 10**

Le loyer a été encaissé sur une période de 9 mois.

- **357.3141 Parking des Chavannes – Entretien parking – page 10**

En plus de l'entretien courant, un nettoyage du sol au Kärcher a été réalisé, ainsi que la suppression des portes et une réfection de la peinture.

- **361.3141 PAM 3 – travaux d'entretien – page 13**

Vu les problèmes rencontrés liés à des infiltrations d'eau, la Municipalité a réalisé des travaux dans l'urgence et de manière pertinente. Toutefois, comme le montant dépasse largement le budget, la Municipalité n'a pas fait de demande au conseil communal et aurait dû au moins l'en informer.

- **430.4356 Routes – Facturation ... à des tiers – page 19**

L'augmentation des recettes est liée à la facturation de services d'interventions suite à des accidents.

- **450.3189 Ordures ménagères et déchets – travaux exécutés par des tiers – page 20**

Ce poste a diminué grâce à la rationalisation liée au Moloks qui nécessitent des passages moins fréquents.

Rapport de la fiduciaire

La fiduciaire Fibexa SA a effectué ses travaux de contrôle les 4 et 5 mai 2009 et a rendu son rapport daté du 5 mai. Elle rappelle qu'à la demande de la municipalité, son contrôle s'effectue de manière concise les quatre premières années de la législature et plus complètement la cinquième année. Néanmoins, tous les postes d'actif et de passif ont été vérifiés et justifiés. Ce contrôle porte sur la légalité des

opérations enregistrées et leur conformité avec les décisions prises par les organes compétents de la commune.

Elle conclut que la comptabilité de la commune de Cossonay est régulièrement tenue et qu'elle répond aux exigences légales. Le bilan et le compte de fonctionnement sont le reflet des livres communaux et elle en recommande l'approbation.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- **Vu** le rapport sur les comptes de l'année **2008**,
- **Ouï** le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- **Considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- **d'adopter** les comptes communaux de l'exercice 2008 tels que présentés

La Commission des finances :

Isabelle Gauthier

.....

Roger Buret

excusé aux 2 séances

Jacky Creteigny

.....

Dominique Rufener

.....

Philippe Blanc, rapporteur

.....